



EN BRETAGNE, DÉVELOPPEZ LES
ÉNERGIES DE VOTRE TERRITOIRE AVEC

LES CONSEILLERS GÉNÉRATEURS

Les conseillers Générateurs en Bretagne informent et conseillent les collectivités sur l'émergence de projets éoliens et photovoltaïques.

Objectifs, neutres et proposant un accompagnement **gratuit**, les conseillers aident élus locaux et techniciens à appréhender les enjeux du développement de projets d'**énergies renouvelables** (EnR) et aident à la décision et au **positionnement de la collectivité**. Le réseau des Générateurs se mobilise pour faciliter l'**ancrage territorial** de vos projets, pour qu'ils soient les plus bénéfiques au territoire. C'est un programme national porté par l'Agence de la transition écologique (ADEME).

EnR : les objectifs en Bretagne d'ici à 2030*

Une production électrique solaire photovoltaïque multipliée par **6,4**



Une production électrique éolienne terrestre multipliée par **3**



* Par rapport à 2021, données issues du SRADDET breton

LE PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DES GÉNÉRATEURS EN BRETAGNE

1

Vous souhaitez être conseillé et recueillir de l'information sur les projets d'énergies renouvelables ?

Pourquoi développer les énergies renouvelables ?

Ma commune souhaite développer des projets photovoltaïques et éoliens.

Je suis sollicité par des développeurs.

Je dois faire face aux réticences sur mon territoire.

J'ai besoin de modèles de projets émergents : agrivoltaïsme, photovoltaïque flottant.

Je souhaite me renseigner sur les EnR coopératives et citoyennes.

Je me questionne sur les projets éoliens.

2

Les conseillers et conseillères Générateurs vous apportent des réponses concrètes...

INFORMATIONS ET CONSEILS

Aspects techniques, réglementaires, juridiques et financiers

SENSIBILISATION

Accueillir élus et agents de la collectivité aux différents montages de projets

RETOURS D'EXPÉRIENCE

Mise en contact, visites, témoignages

ORIENTATION

Accompagnement pour aller plus loin

LES GÉNÉRATEURS ACCOMPAGNENT LA PHASE D'ÉMERGENCE DES PROJETS

1. LES GÉNÉRATEURS

ÉMERGENCE

L'idée d'un projet germe sous l'impulsion de la collectivité, d'un opérateur privé ou de citoyens. La collectivité sollicite les Générateurs pour bien débuter. Une étude d'opportunité peut venir conforter le tout et le foncier est maîtrisé.

2.

DÉVELOPPEMENT

Les études techniques, réglementaires, juridiques et financières permettent d'obtenir les autorisations nécessaires au financement et à l'exploitation du site. Le mode de valorisation de l'énergie est contractualisé : vente totale avec ou sans soutien de l'État, ou autoconsommation individuelle ou collective. Les raccordements sont demandés.



3

... et vous aident à positionner la part d'implication de la collectivité dans le projet



Plus un projet est maîtrisé par la collectivité, plus il est bénéfique économiquement et socialement au territoire.



3.

CONSTRUCTION

Les prestataires et le matériel sont choisis. Le chantier est mis en œuvre et les contrats de maintenance sont constitués. La procédure de raccordement se finalise avec un calendrier.

4.

EXPLOITATION

Les bureaux de contrôle certifient la qualité d'exécution pour garantir la mise en service et l'exploitation.
Le projet est raccordé. L'installation produit de l'électricité durant une trentaine d'années. Les bénéfices peuvent être affectés à de nouveaux projets de production et de sobriété énergétique.





LES GÉNÉRATEURS

Le réseau qui donne une **nouvelle énergie** à votre territoire

“...Bretagne...”

Brest Métropole

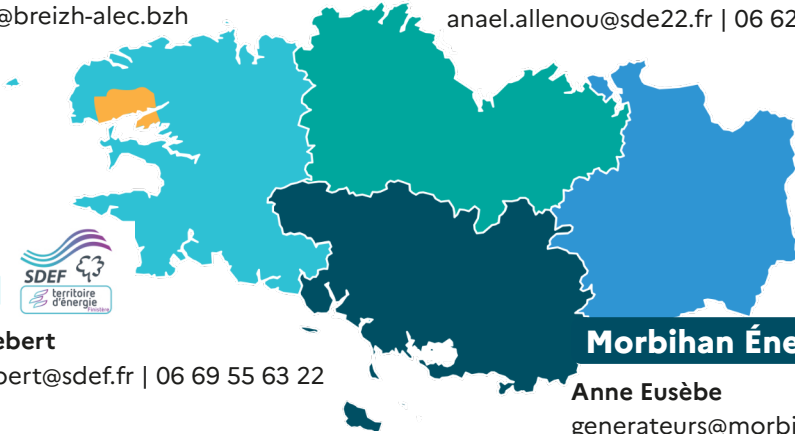
generateurs@breizh-alec.bzh

SDE 22



Anaël Allenou

anael.allenou@sde22.fr | 06 62 99 47 04



SDE 35



Grégory Kerhouant

g.kerhouant@sde35.fr

07 48 83 23 99

SDEF



Nicolas Lebert

nicolas.lebert@sdef.fr | 06 69 55 63 22

Morbihan Énergies



un syndicat
au service
des territoires

Anne Eusèbe

generateurs@morbihan-energies.fr | 07 56 05 38 21



lesgenerateurs.ademe.fr

generateurs@breizh-alec.bzh

Breizh ALEC

Breizh ALEC fédère les 8 Agences Locales de l'Énergie et du Climat bretonnes (ALEC). L'association participe, en propre ou en réseau, au développement de projets liés aux économies d'énergie, à la production d'EnR ou encore à l'adaptation du territoire au changement climatique.

> Breizh ALEC coordonne et co-anime le programme les Générateurs Bretagne aux côtés du PEBreizh et Atlansun.

PEBreizh

Le PEBreizh est une association qui regroupe les Autorités Organisatrices de la Distribution d'Énergie bretonnes (SDE : Syndicaux Départementaux d'Énergie) : 22, 29, 35, 56 et Brest Métropole. Elles ont la charge du contrôle du concessionnaire des réseaux électriques et de la donnée fournie.

> Le PEBreizh co-anime le programme les Générateurs Bretagne aux côtés de Breizh Alec et Atlansun. Les membres du PEBreizh portent les postes de conseillers et conseillères Générateurs.

Atlansun

Réseau des acteurs professionnels de la filière solaire du Grand Ouest, Atlansun poursuit l'objectif de développer la part de l'énergie solaire dans un mix énergétique durable, en favorisant les synergies et en contribuant à l'émergence de projets.

> Atlansun apporte son expertise sur la filière solaire et co-anime le programme les Générateurs Bretagne aux côtés de Breizh Alec et du PEBreizh.

Taranis

Animé par Breizh ALEC, le réseau Taranis facilite le développement de projets citoyens d'EnR en Bretagne. Il s'appuie sur le mouvement national Énergie Partagée, qui met à disposition de nombreuses ressources pour favoriser la montée en compétences des porteurs de projets.

> Taranis apporte ses 15 ans d'expertise dans l'accompagnement de projets citoyens au réseau breton Générateurs Bretagne.

Le réseau des Générateurs vous informe



Tous les 2 mois, recevez la newsletter du réseau et retrouvez les interviews de conseillers, les dernières actualités, les événements organisés partout en France métropolitaine et dans les DROM ! Inscription : cloud.contact.ademe.fr/inscription-les-generateurs

Retrouvez-nous aussi sur la chaîne Youtube régionale : <https://www.youtube.com/playlist?list=PLk26PSx3PGjfMjoUNnUzE316gQ0Y1aHcl>

Financé par



Mis en œuvre par



En partenariat avec



Ne pas jeter sur la voie publique



Avril 2026